

Triplaris

Arbre des fourmis, Long John

Nom scientifique *Triplaris weigeltiana*

Synonymes *Blochmania weigeltiana*, *Clinama prognostica*, *Polygonum triandrum*, *Triplaris americana*, *T. Martiana*, *T. prognostica*, *T. Surinamensis*, *T. vahliana*

Famille Polygonaceae



Photographies : © L. Everton - © M. Gasson - © A. Caros

DESCRIPTION

Allure générale Arbre dioïque à feuillage persistant haut de 6 à 25 m.

Feuilles Presque sans pétiole, longues de 10 à 25 cm, larges de 4 à 6 cm, cunéiformes à la base, pointues à l'apex, avec de nombreuses paires de nervures latérales proéminentes.

Fleurs En inflorescences de 6 à 20 cm de long, portant de nombreuses bractées ovales à lancéolées, un périanthe pistillé accrescent et renfermant le fruit, trois des sépales très élargis, de 2,8 à 3,2 cm de long, 4 à 5 mm de large. Les fleurs sont blanches à jaunes chez le mâle et roses à rouges chez la femelle.

Fruits Les akènes mesurent environ 1 cm de long (style compris), le tout prolongé par 3 sépales mués en ailettes.

Graines Chaque fruit contient une graine unique.

Caractéristiques Dans son aire d'origine, ses tiges creuses sont souvent habitées par des fourmis qui défendent l'arbre en cas d'attaque. Sa croissance est très rapide.



ÉCOLOGIE

Mode(s) de reproduction Sexué

Par dispersion des graines.

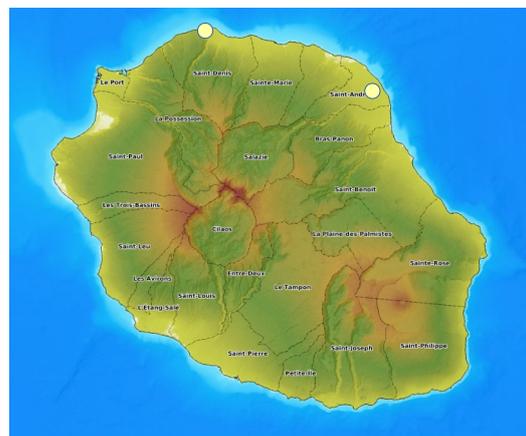
Mode de dissémination Anémochorie

Les ailettes du fruit facilitent sa dispersion par le vent.

Conditions de développement

Arbre très résistant qui peut se développer dans des milieux variés. Il aime les climats tropicaux humides et préfère les basses altitudes (50-200 m), bien qu'il puisse pousser jusqu'à 1200m. Il apprécie également les sols humides et les zones ensoleillées.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Données issues de Borbonica

Aire d'origine Nord de l'Amérique du Sud

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

La Réunion

Arrivé par voie humaine en provenance de Maurice, il a été utilisé comme arbre d'ornement dans certaines communes. Il est encore relativement peu présent sur l'île, bien qu'il soit tout à fait adapté au climat local, en particulier celui de la côte est. Des régénérations spontanées ont été observées sous pied mère dans l'Est.

Et dans le Monde ?

Échappé de zones de cultures, il est devenu envahissant dans certaines vallées à Tahiti en Polynésie française. Cultivé à Maurice comme plante ornementale en raison de sa magnifique floraison rougeâtre.

IMPACTS

La dispersion des graines par le vent, la production de rejets après la coupe, et la reprise rapide après les incendies sont autant d'éléments qui compliquent l'éradication ou le cantonnement de l'aire de répartition de *T. weigeltiana*.

En considérant également la grande rapidité de germination de la graine et de croissance de la plantule, cet arbre peut rapidement conquérir un milieu en le convertissant en le transformant en une forêt monospécifique.

USAGES



Principalement utilisé comme bois d'œuvre. Son écorce peut également être utilisée à des fins médicinales.

RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE LUTTE

Cette espèce fait partie de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion définie par le CBN-CPIE Mascarin.

Il est interdit de laisser prospérer sans contrôle cette espèce sur le territoire de La Réunion, selon l'arrêté ministériel du 9 février 2018.

Pour lutter contre cette espèce il est préférable de mettre en place un arrachage mécanique de la souche pour éviter tout risque de rejet. Le feu n'est pas très efficace puisqu'il active la reprise rapide des rejets. L'utilisation de produit phytosanitaire est également possible mais nécessite une attention plus particulière pour éviter tout risque de contamination du milieu environnant.

Depuis le 11 avril 2019, cette espèce est interdite d'introduction sur le territoire de La Réunion, y compris en transit sous surveillance douanière, d'introduction dans le milieu naturel, de détention, de transport, de colportage, d'utilisation, d'échange, de mise en vente, de vente ou d'achat de spécimens vivants selon l'arrêté du 1^{er} avril 2019 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de La Réunion.